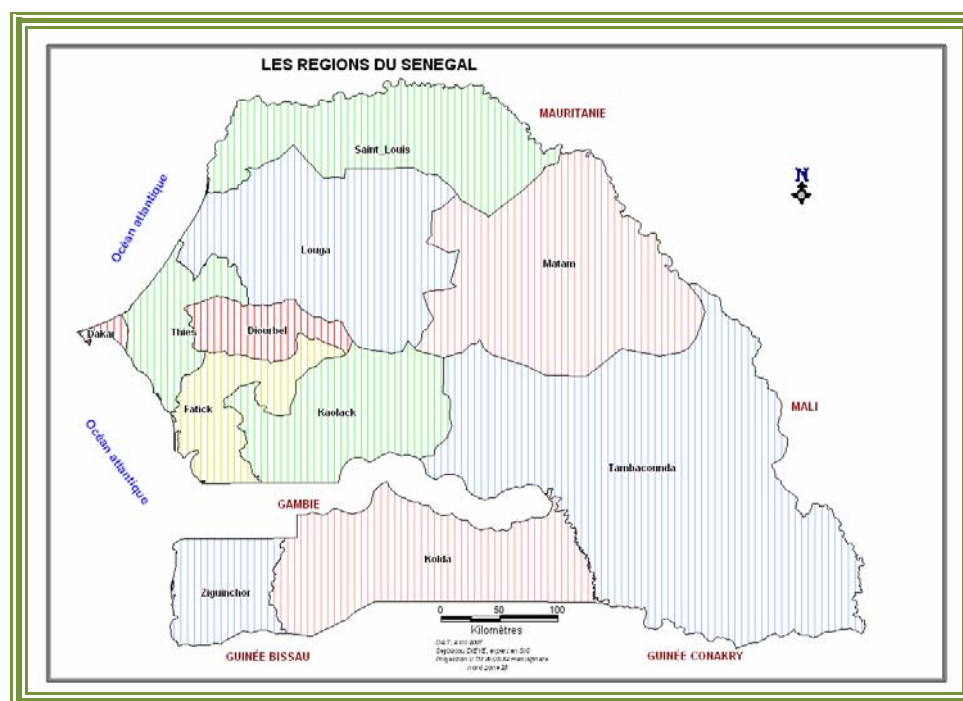


REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
(ANSD)



SENEGAL



RESULTATS DEFINITIFS
DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE
L'HABITAT – (2002)

Rapport National de Présentation

Juin 2008



Fonds des Nations Unies
pour la Population



USAID | SENEGAL
FROM THE AMERICAN PEOPLE
Agence Américaine pour
le Développement International

RESULTATS DEFINITIFS DU TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L’HABITAT DU SENEGAL (RGPH^{III}) 2002

RAPPORT NATIONAL DE PRESENTATION

Ce rapport est le fruit d’un travail collectif réalisé au niveau national et soutenu par :

- le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) à travers la composante projet SEN-02/P10 « *Appui à la collecte des données* », d’une part, et l’Equipe d’appui Technique basée à Dakar (CST/UNFPA) d’autres part.
- l’Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

Ont également pris part à ce travail l’Institut de Recherches pour le Développement (IRD – Sénégal), Dr Cheikh Mbacké (Ph. D.), Mr Edmond Rodriguez et Dr Macoumba Thiam. L’ANSD tient particulièrement à exprimer ses remerciements à ces différents partenaires.

Toute information complémentaire sur les informations publiées peut être obtenue auprès de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

Rue 1 x Bd de l’Est Point E, BP 116 Dakar,
Tél : (221) 824 03 01/825 00 50, Fax (221) 824 90 04,
E-mail : dpsfr@yahoo.fr; Site Web : <http://www.ansd.org>

© ANSD – Décembre 2006

COMITE DE REDACTION

- Président : **Babakar FALL**, Directeur Général, ANSD
- Coordinateur général : **Ibrahima SARR**, Expert,
Directeur des Statistiques Démographiques et
Sociales, ANSD
- Coordination scientifique: **Bakary Djiba**, Expert, Chef de la
Division du Recensement et des Statistiques
Démographiques, ANSD
Abdoulaye M. Tall, Expert, DSDS/ANSD
- Coordination technique : **Papa Demba Diouf**, Expert, Chef de la
Division des opérations de terrain, ANSD.
- Conseillers scientifiques : **Dr Cheikh Mbacké** (PH. D.), Démographe, Public
Heath Institute, USA.
Dr Philipe Antoine, Démographe, Chercheur (IRD)
Dr Samson Lamlenn, Conseiller régional,
CST/UNFPA, Bureau régional de Dakar
Dr Macoumba Thiam (PH. D.), Démographe,
Consultant,
Soukeyna Fall Kaba, Chargée de programme,
UNFPA, Dakar
Edmond Rodriguez, Démographe, consultant.
- Appui technique : **Thiécouta Ndiaye**, Expert, DMIS/ANSD
Mamadou Kane, Expert, DMIS/ANSD
Mouhadji Daff, Assistant Informaticien, Projet
Sen02-P10/UNFPA, ANSD
Atoumane Ndiaye, Expert, ANSD
- Rédacteurs : **Hamidou Bâ**, Expert/ANSD
Oumy Nd. Diagne, Expert, DSDS/ANSD
Mory Diouss, Expert, DSDS/ANSD
Mariama FALL, Expert, DSDS/ANSD
Dr Cheikh Mbacké(PH. D.), Démographe,
Consultant
Fatou Faye Mbessane, Technicien DSDS/ANSD
Aliou Gaye, Expert/ANSD
Cheikh Guèye, Expert, DSDS/ANSD
Mamadou Guèye, Expert, DSDS/ANSD
Fatou Bintou Camara Niang,Expert, DSDS/ANSD
Binta Guissé Mbow, Expert, DMIS/ANSD
Papa Ibrahima S. Sène, Expert, DSDS /ANSD
Abdoulaye M. Tall, Expert, DSDS/ANSD
Assane Thioune, Expert, DSDS/ANSD

Chapitre 3

Natalité et Fécondité⁷

INTRODUCTION

En l’absence d’un système d’état civil fiable, la mesure des phénomènes démographiques fondamentaux tels que la fécondité et la mortalité, requiert l’interview des populations. Des questions sont alors posées qui permettent d’approximer les nombres de naissances et de décès durant une période déterminée ou depuis un instant précis.

Au recensement de la population et de l’habitat de 2002, pour chaque femme âgée de 12 à 54 ans les informations sur le nombre total de naissances vivantes qu’elle a déjà eues et le nombre durant les 12 mois précédant le recensement ont été recueillies.

Ces deux chiffres, combinés à l’âge des répondantes au moment de l’interview, fournissent la matière première requise par l’analyse de la reproduction de la population⁸.

Ce chapitre analyse ces informations de manière succincte et donne en annexe les tableaux de base plus détaillés au niveau régional.

1.1. LA NATALITE⁹

La natalité est la fréquence des naissances vivantes au sein d’une population donnée. Elle est mesurée par le taux brut de natalité (TBN) qui est le nombre de naissances de l’année précédant le recensement rapporté à la population moyenne de l’année. Il est calculé ici en divisant le nombre de naissances des 12 mois précédant le recensement de 2002 par la population totale recensée.

Selon le Tableau 1, les 5 millions de femmes recensées en 2002 ont donné naissance à près de 400.000 enfants. Ceci correspond à un taux brut de natalité de 41 naissances pour mille habitants pour l’ensemble du pays. 34 pour mille en milieu urbain et 45 pour mille en milieu rural.

⁷ Ce chapitre a été rédigé par Dr Cheikh Mbacké (Ph. D.)

⁸ L’analyse est limitée aux femmes de 15 à 49 ans ainsi qu’à leurs naissances. Les données sont corrigées selon l’approche définie dans la Manuel X des Nations Unies. Une note technique séparée fournit les détails de la méthode ainsi qu’une évaluation des résultats.

⁹ Les définitions utilisées dans ce chapitre proviennent du Lexique de l’INED (<http://www.ined.fr/fr/lexique/>)

Tableau 3.1: Naissances des 12 derniers mois

Age	Nombre de femmes			Nombre de naissances		
	Sénégal	Urbain	Rural	Sénégal	Urbain	Rural
15-19	606.807	272.420	334.387	70.532	16.029	54.660
20-24	472.763	227.303	245.460	102.101	35.580	65.250
25-29	390.984	173.847	217.137	95.932	34.262	60.823
30-34	323.265	140.659	182.606	69.955	26.378	43.161
35-39	255.480	112.888	142.592	40.465	16.029	24.198
40-44	219.887	93.302	126.585	16.624	6.305	10.239
45-49	155.492	72.000	83.492	4.358	1.632	2.714
Total	2.424.678	1.092.419	1.332.259	399.967	136.215	261.045
Pop féminine	5.005.718	2.021.465	2.984.253			
% d'âge fécond	48,4%	54,0%	44,6%			
Population Totale	9.858.482	4.008.965	5.849.517			
TBN	40,6	34,0	44,6	Taux Brut de Natalité (en pour mille)		
TGFG	165,0	124,7	195,9	Taux Global de Fécondité Générale		

Le TBN est fortement affecté par la structure par âge et par sexe et n'est par conséquent pas un indicateur fiable pour comparer la performance reproductive des populations. La natalité dépend de la fécondité des femmes en âge de procréer et de leur nombre au sein de la population.

1.2. LA FECONDITE

La fécondité désigne la natalité au sein de la population féminine en âge de procréer, définie ici comme les femmes âgées de 15 à 49 ans révolus. Le Tableau 1 montre que celles-ci représentent plus de la moitié de la population féminine en milieu urbain (54%). Leur proportion est plus faible en moyenne dans les zones rurales (45%).

1.2.1. Niveaux et Structure de la Fécondité

Trois indicateurs sont souvent utilisés pour mesurer la fécondité. Il s'agit notamment du Taux Global de Fécondité Générale (TGFG), de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), et de la Descendance Finale (DF).

Le TGFG est le nombre de naissances pour mille femmes en âge de procréer, La dernière ligne du Tableau 1 montre qu'il est de 165 pour mille au niveau national. Il est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain : 196 contre 125 pour mille. Le TGFG est cependant affecté par la répartition par âge des femmes en âge de procréer, ce qui limite son utilisation à des fins comparatives.

Aussi utilise-t-on les taux de fécondité par âge qui sont le rapport des naissances des 12 derniers mois sur l'effectif des répondantes du groupe d'âges considéré, ainsi que l'ISF qui est la somme de ces taux. L'Indice Synthétique de Fécondité reste l'indicateur préféré pour comparer l'intensité de la fécondité courante entre différents groupes de femmes. C'est le nombre moyen d'enfants qu'une femme de 50 ans mettrait au monde si elle était soumise, à chaque âge, aux taux de fécondité du moment.

Tableau 3.2: Taux de fécondité selon l'âge (naissances pour 1000 femmes)

Age	Taux de fécondité par âge		
	Sénégal	Urbain	Rural
15-19	116	59	163
20-24	216	157	266
25-29	245	197	280
30-34	216	188	236
35-39	158	142	170
40-44	76	68	81
45-49	28	23	33
ISF	5,3	4,2	6,1
Descendance Finale	5,7	5,3	6,1

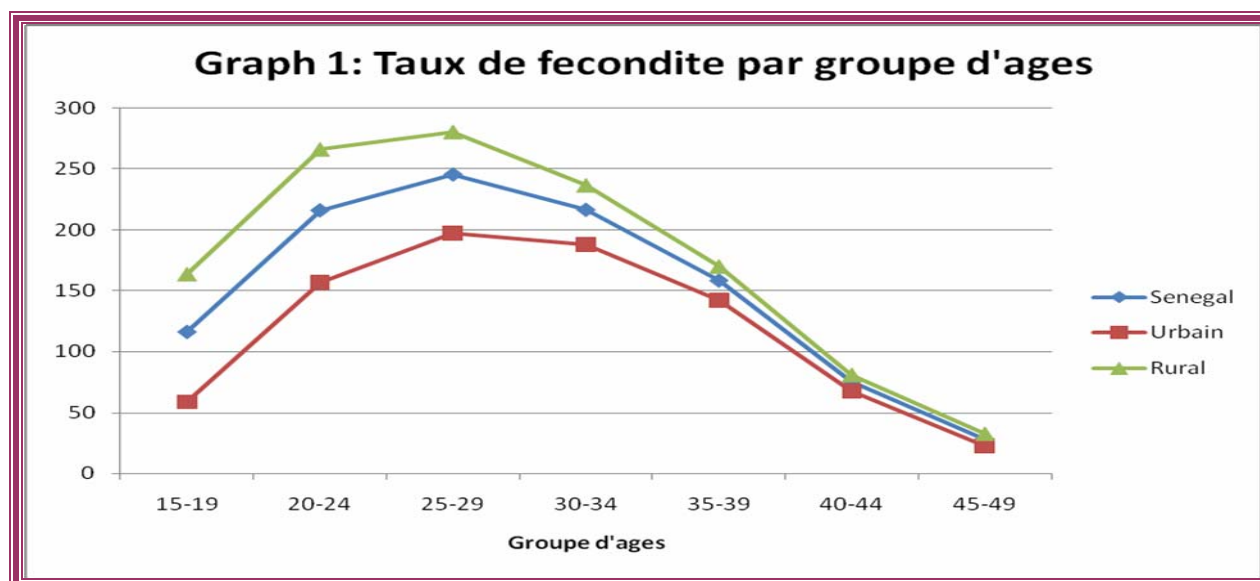
Le Tableau 2 donne les taux de fécondité par âge pour l'ensemble du Sénégal ainsi que par milieu de résidence. Il ressort du tableau que la fécondité est nettement plus forte en milieu rural (6 enfants par femme en moyenne) qu'en milieu urbain (4 enfants), soit une différence de deux enfants.

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale, est donné à la dernière ligne du Tableau 2 : 5,7 pour l'ensemble du Sénégal, 5,3 et 6,1 respectivement pour les milieux urbain et rural.

Contrairement à l'ISF qui mesure la fécondité actuelle des femmes, cet indicateur mesure la fécondité passée. Si la fécondité a peu changé dans le passé, la descendance finale tend à se rapprocher de l'ISF. Une baisse de la fécondité tend à creuser la différence entre les deux indicateurs. Les données du Tableau 2 suggèrent donc que la fécondité a baissé plus en milieu urbain qu'en milieu rural dans le passé récent.

1.2.2. Le calendrier de la fécondité

Le calendrier de la fécondité est la distribution des naissances de l'année selon l'âge des mères. Ce calendrier est fourni par le Tableau 2 qui montre que, à chaque âge, les femmes du milieu rural ont une fécondité plus élevée. Les adolescentes rurales (groupe d'âges 15-19) ont une fécondité par exemple d'environ trois fois plus élevée : soit 163 contre 59. La fécondité maximale s'observe dans le groupe 25-29 ans qui affiche 280 naissances pour mille en milieu rural et 197 en milieu urbain. Le Graphique 1 donne les courbes de fécondité correspondant au Tableau 1.



Le calendrier de la fécondité peut être résumé par l'âge moyen à la reproduction qui est l'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants. Cet âge est plus bas en milieu rural (28,7 ans contre 30,3 ans) avec une moyenne nationale de 29,3 ans. Etant donné le début précoce de la reproduction, ces âges élevés sont le signe d'une fécondité étalée sur toute la durée de la vie des femmes.

1.3. EVOLUTION DE LA FECONDITE

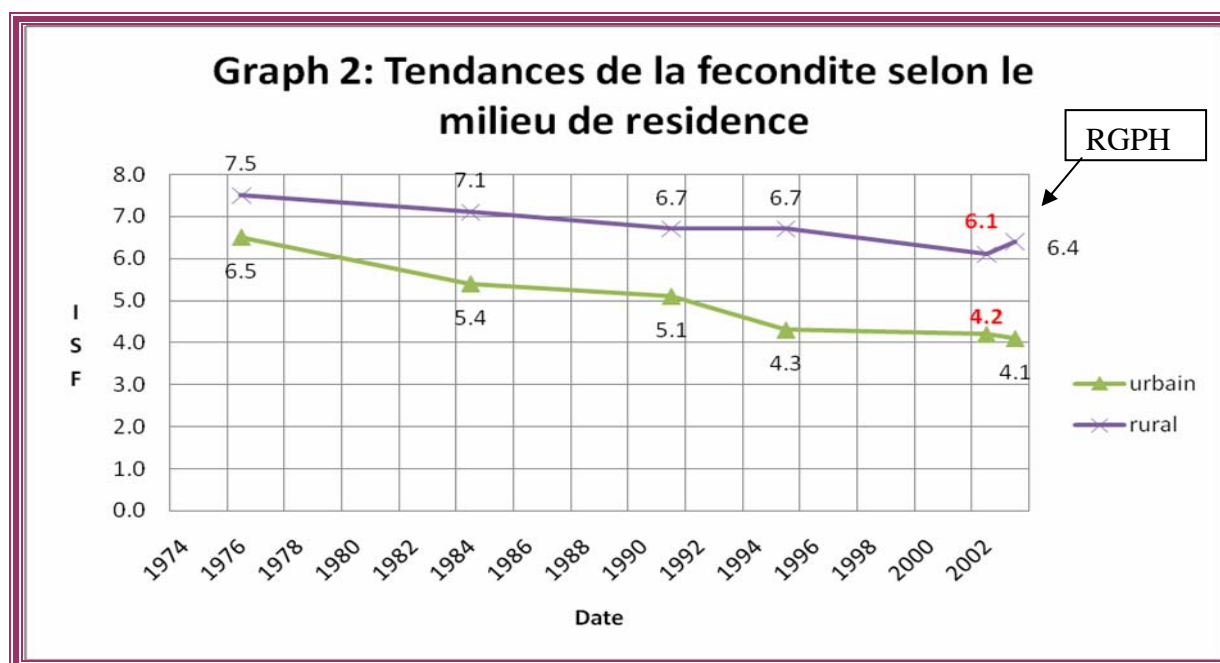
La collecte des données démographiques sur l'ensemble du territoire national a commencé avec l'enquête nationale de 1960-61. L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF) de 1978 et la série de quatre Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) ont utilisé la même méthodologie pour collecter les données sur la fécondité et produisent par conséquent des informations comparables.

Le Tableau 3.4 montre que, durant les trente dernières années, la fécondité au Sénégal a baissé de 7 à 5 enfants, soit près de deux enfants par femme. La baisse a toutefois été deux fois plus rapide en milieu urbain où le nombre d'enfants par femme a chuté d'un niveau supérieur à 6 jusqu'à près de 4 enfants.

Tableau 3.4 : Taux de fécondité par âge et Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence

Age	ESF 1978	EDSI 1986	EDSII 1992/93	EDSIII 1997	RGPH03 2002	EDSIV 2005
15-19	189	159	127	103	116	101
20-24	304	279	250	219	216	212
25-29	332	278	266	240	245	250
30-34	265	261	244	245	216	228
35-39	197	199	185	186	158	169
40-44	108	107	99	99	76	74
45-49	34	40	34	41	28	22
ISF Sénégal	7,1	6,6	6,0	5,7	5,3	5,3
Date ISF	1976	1984	1991	1995	2002	2003
Urbain	6,5	5,4	5,1	4,3	4,2	4,1
Rural	7,5	7,1	6,7	6,7	6,1	6,4

Le Tableau 4 montre aussi que, malgré une différence méthodologique importante par rapport aux enquêtes démographiques, le recensement de 2002 donne une estimation des niveaux de fécondité en ligne avec les attentes. Une représentation visuelle des données du Tableau 3.4 est fournie par le Graphique 2.



1.4. LA FECONDITE DIFFERENTIELLE

Cette section compare les niveaux de fécondité par région et selon quelques caractéristiques choisies de la population.

1.4.1. Différences de fécondité par région

Les différences selon le milieu de résidence suggèrent que les régions les plus urbanisées vont avoir des niveaux de fécondité relativement plus bas. Toutefois, la comparaison au niveau régional est affectée par le fait que la qualité des données diffère selon la région¹⁰. Le Tableau 3.5 donne les taux de fécondité par âge ainsi que l’ISF et la descendance finale pour chaque région.

¹⁰ Par exemple, le fait qu’une partie de la région de Ziguinchor n’ait pas été accessible et par conséquent non recensée aura un impact difficile à évaluer sur les estimations pour cette région. D’autres problèmes de collecte et de recouvrement des questionnaires qui ont été observés dans certaines régions vont aussi se refléter sur les estimations.

Tableau 3.5: Taux de fécondité par âge et Indice Synthétique de Fécondité (ISF) selon la région

REGION	GROUPE D'AGES							ISF	Descendance finale
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
Dakar	48	137	179	175	138	65	25	3,8	5,1
Diourbel	119	229	253	216	148	70	28	5,3	5,5
Fatick	135	275	312	264	190	91	30	6,5	6,5
Kaolack	165	279	295	234	163	77	33	6,2	5,8
Kolda	229	273	265	223	159	75	42	6,3	6,0
Louga	129	223	244	209	144	63	28	5,2	5,4
Matam	147	229	230	209	163	84	25	5,4	5,8
Saint Louis	102	230	269	238	179	90	23	5,7	6,1
Tambacounda	212	268	269	226	162	78	31	6,2	5,5
Thies	90	219	260	233	170	82	28	5,4	6,3
Ziguinchor	95	223	258	238	176	78	21	5,4	6,0
Sénégal	116	216	245	216	158	76	28	5,3	5,7
Urbain	59	157	197	188	142	68	23	4,2	5,3
Rural	163	266	280	236	170	81	33	6,1	6,1

Avec un ISF d’un peu moins de 4 enfants, Dakar se distingue nettement des autres régions où l’indice synthétique de fécondité se situe au-delà de 5 enfants par femme. Deux grands groupes peuvent être distingués. Le premier inclut toutes celles qui ont un ISF compris entre 5 et 6 enfants : Diourbel, Louga, Matam, Saint Louis, Thiès et Ziguinchor. Le second groupe affiche une fécondité supérieure à 6 enfants et inclut Fatick, Kaolack, Kolda et Tambacounda.

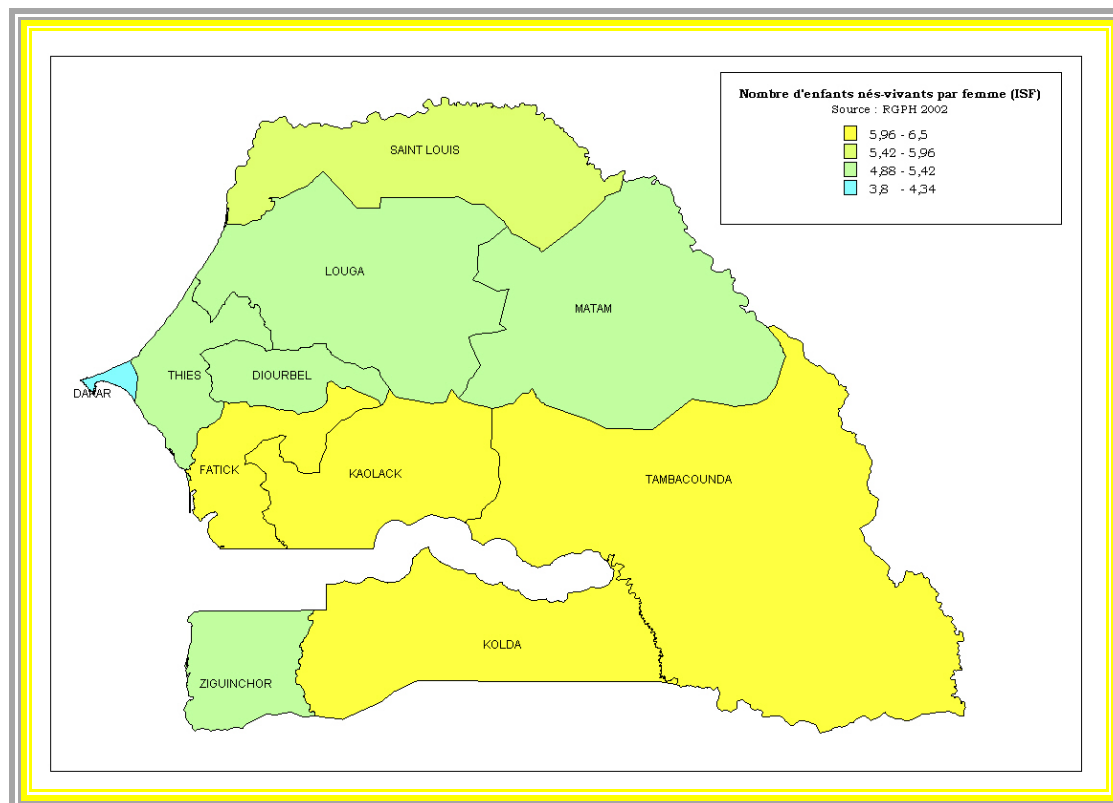
La question est de savoir ce que valent les estimations par région figurant dans le Tableau 5. Pour répondre à cette question, nous comparons ces estimations provenant du recensement avec celles de l’EDS IV dans le Tableau 6. Les niveaux de fécondité calculés à partir de recensement de 2002 sont décalés d’un an par rapport à ceux fournis par l’EDSIII qui datent approximativement de 2003. Ces deux séries de données sont donc comparables puisque portant sur deux années consécutives, même si les estimations peuvent différer pour plusieurs raisons inhérentes aux différences méthodologiques.

Tableau 3.6: Comparaison des ISF par région avec ceux fournis par l’EDS IV

	RGPH03	EDS IV	Intervalle de confiance EDS IV	
			Limite 1	Limite 2
Sénégal	5,3	5,3	5,0	5,5
Urbain	4,2	4,1	3,7	4,5
Rural	6,1	6,4	6,1	6,6
Dakar	3,8	3,7	3,1	4,2
Diourbel	5,3	6,3	5,4	7,1
Fatick	6,5	6,7	6,2	7,4
Kaolack	6,2	5,9	5,3	6,6
Kolda	6,3	6,4	5,9	6,7
Louga	5,2	5,6	5,0	6,2
Matam	5,4	5,7	5,0	6,4
Saint Louis	5,7	5,2	4,7	5,8
Tambacounda	6,2	6,2	5,7	6,8
Thiès	5,4	5,5	4,9	5,9
Ziguinchor	5,4	4,9	4,3	5,6

Le Tableau 3.6 fournit les limites des intervalles de confiance des ISF calculés à partir de l’EDS IV. Il montre que, malgré de légères différences, les estimations du recensement et celles de l’EDS concordent bien. La différence est significative seulement pour la région de Diourbel. Il faudrait aussi noter que Diourbel est aussi la région où l’EDS fournit les estimations le plus imprécises, se traduisant par un intervalle de confiance plus large. Cette différence sera investiguée dans les analyses approfondies qui suivront.

Carte 1.1 : Indices Synthétiques de Fécondité selon la région en 2002 (résultats du RGPH3)



1.4.2. La fécondité selon quelques caractéristiques choisies

Le Tableau 3.7 présente l’indice synthétique de fécondité ainsi que la descendance finale selon le niveau d’éducation, le groupe ethnique et la religion et la confrérie.

Le tableau confirme le profil bien connu de la relation négative de la fécondité avec le niveau d’instruction. L’ISF passe en effet de 5,7 enfants chez les femmes sans instruction à 1,6 enfants chez celles qui ont atteint le niveau supérieur.

Tableau 3.7: La fécondité différentielle

	ISF	DF
Sénégal	5,3	5,7
Niveau d'instruction		
• Sans instruction	5,7	5,9
• Primaire	4,3	5,6
• Moyen	3,6	4,8
• Secondaire	2,8	3,9
• Supérieur	1,6	3,3
Groupe ethnique		
• Wolof	5,0	5,6
• Pulaar	5,6	5,7
• Sereer	5,7	6,3
• Joola	4,7	5,6
• Manding	6,1	6,2
• Autre Sénégalais	5,1	5,6
Religion/Tarikha		
• Mouride	5,3	5,8
• Tidiane	5,4	5,8
• Autre Musulman	5,3	5,6
Chrétien	4,3	5,2

Cette grande différence s’explique essentiellement par un début de la reproduction plus tardive des femmes instruites ainsi que par un plus grand contrôle volontaire de la fécondité par ces dernières.

Les différences entre groupe ethniques sont nettement moins accentuées que ce qui est observé pour le niveau d’instruction. L’ISF va de 4,7 chez les Joola à un maximum de 6,1 chez les Manding. Les autres ont un ISF compris entre 5 et 6 enfants.

L’analyse selon la religion révèle que les musulmans se distinguent des chrétiens par une fécondité nettement plus élevée (5,4 contre 4,3 soit une différence d’un enfant par femme). Toutefois la confrérie ou tarikha n’est pas une variable discriminatoire. Les musulmans ont une fécondité similaire quelque soit leur confrérie.

1.5. FECONDITE PRENUPTIALE ET FECONDITE DES ADOLESCENTES

Bien que n’ayant pas posé des questions détaillées sur le comportement reproductif des adolescentes et des femmes non encore mariées, le recensement permet une analyse sommaire de la fécondité des adolescentes ainsi que de la fécondité prénuptiale. Il est toutefois important de noter que les données du recensement ne révèlent pas toute l’ampleur de ces phénomènes. Par exemple, les filles ou femmes enceintes au moment du recensement et qui ont donc bel et bien amorcé leur vie féconde ne sont pas comptabilisées.

1.5.1. La fécondité des adolescentes

Une adolescente est définie ici comme toute personne de sexe féminin âgée de 15 à 19 ans révolus. Les filles de moins de 15 ans ainsi que leurs naissances sont exclues de cette analyse. De même, sont exclues toutes les femmes dont le nombre de naissances dans les 12 mois précédant le recensement est inconnu.

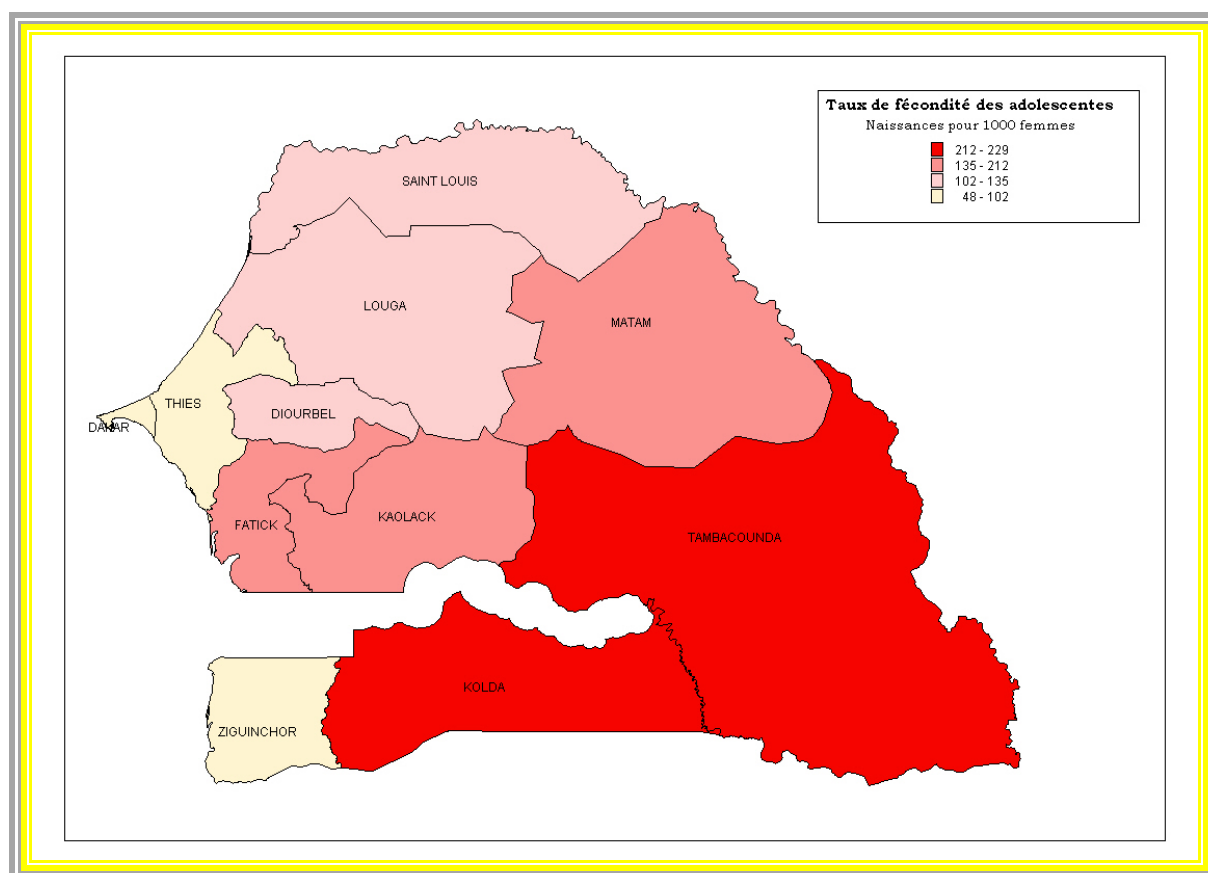
La première approche utilisée ici est de comparer le poids des adolescentes dans la population en âge de procréer (groupe 15-49 ans) à leur contribution aux naissances de l’année. Le Tableau 8 donne le pourcentage proportion d’adolescentes dans la population féminine en âge de procréer ainsi que le pourcentage des naissances de l’année qui sont de mère adolescente. Bien que le poids des adolescentes varie peu d’une région à l’autre (de 25% à Thiès à 30% à Saint Louis), leur contribution aux naissances est très variable. Elle va de 8% dans la région de Dakar à 26% dans celle de Kolda où la fécondité des adolescentes est la plus élevée.

Tableau 3.8: Fécondité des adolescentes

REGION	Pourcentage d'adolescentes parmi les femmes en âge de procréer	Pourcentage de naissances provenant de mères adolescentes	Taux de fécondité du groupe d'âges 15-19 ans
Sénégal	27,4%	15,0%	116
Urbain	27,6%	9,4%	59
Rural	27,3%	18,3%	163
Dakar	25,8%	7,7%	48
Diourbel	29,3%	15,9%	119
Fatick	28,0%	14,4%	135
Kaolack	28,7%	18,7%	165
Kolda	26,8%	26,0%	229
Louga	28,5%	17,5%	129
Matam	27,2%	18,8%	147
Saint Louis	29,9%	13,1%	102
Tambacounda	27,9%	24,8%	212
Thiès	25,4%	10,3%	90
Ziguinchor	28,8%	12,4%	95

La deuxième approche est de comparer les taux de fécondité du groupe 15-19 ans (dernière colonne du Tableau 8). La région de Kolda a bien le niveau de fécondité adolescente le plus élevé. Elle est suivie de près par Tambacounda, Kaolack et Matam ont un niveau intermédiaire tandis que les niveaux les plus bas sont observés à Dakar, Thiès et Ziguinchor.

Carte 1.1 : Taux de fécondité des adolescentes par région en 2002 (résultats du RGPH3)



1.5.2. La fécondité prénuptiale

Nous entendons par fécondité prénuptiale la fécondité chez les femmes déclarées célibataires au moment du recensement. Son ampleur est mesurée ici par le pourcentage des naissances des 12 mois précédant le recensement dont la mère est célibataire.

Tableau 3.9: Proportion de naissances prénuptiales parmi celles des 12 derniers mois

	Urbain	Rural	Ensemble
Sénégal	7,6%	3,3%	4,8%
Dakar	7,0%	2,8%	6,9%
Diourbel	4,7%	1,9%	2,3%
Fatick	10,2%	4,6%	5,2%
Kaolack	7,2%	1,8%	2,7%
Kolda	12,1%	4,0%	4,9%
Louga	4,2%	1,5%	2,0%
Matam	3,2%	1,5%	1,7%
Saint Louis	5,9%	2,2%	3,4%
Tambacounda	6,8%	2,8%	3,3%
Thiès	6,5%	4,1%	5,0%
Ziguinchor	24,3%	18,5%	21,0%

Le Tableau 9 montre que le phénomène a une plus grande ampleur dans le milieu urbain quelle que soit la région. On pouvait s'attendre à un tel résultat étant donné que la fécondité pré-nuptiale augmente avec l'âge au mariage qui est plus élevé en milieu urbain. La région de Ziguinchor sort nettement du lot avec plus d'un cinquième des naissances provenant de mères célibataires¹¹. En milieu urbain, seules les régions de Fatick et de Kolda ont des pourcentages supérieurs à 10. L'ampleur de la fécondité pré-nuptiale semble reliée à la migration des filles pour l'emploi urbain et à un mariage plus tardif.

1.6. RESUME

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat permet d'estimer les niveaux de natalité et de fécondité au Sénégal. Ce chapitre a montré que ces estimations sont bel et bien comparables à celles fournies par l'Enquête Démographique et de Santé qui a été conduite en 2005 (EDS IV). La concordance observée tient bien au niveau régional malgré la variation sensible de la qualité du recensement selon la région.

Le recensement confirme la baisse soutenue de la fécondité enregistrée par la série d'enquêtes nationales commençant par l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF) de 1978 et finissant par la quatrième Enquête Démographique et de Santé (EDS IV). Il confirme aussi que la baisse a été plus rapide en milieu urbain et que les niveaux varient largement selon la région allant de moins de 4 enfants par femme dans la région de Dakar à plus de 6 dans les régions de Fatick, Kaolack, Kolda et Tambacounda.

La relation négative entre la fécondité et le niveau d'instruction est confirmée à tous les niveaux : environ 6 enfants en moyenne chez les femmes qui n'ont jamais été à l'école contre moins de 2 chez celles qui ont fréquenté l'enseignement supérieur. Les différences entre groupes ethniques sont moins accentuées que celles entre les niveaux d'instruction. Le taux le plus élevé est observé chez les Manding et le plus bas chez les Joola. Bien que la différence d'un enfant observée entre musulmans et chrétiens soit significative, la confrérie n'est nullement un facteur discriminant parmi les musulmans. Les femmes mourides et tidianes ont une fécondité similaire à celle des autres femmes musulmanes.

Malgré la baisse observée un peu partout, la fécondité reste précoce avec 116 sur mille filles de 15-19 ans donnant naissance l'année. Les régions de Kolda et de Tambacounda battent le record plus d'un cinquième des adolescentes donnant naissance chaque année.

Finalement il ressort de l'analyse sommaire faite ici que la fécondité pré-nuptiale est plus importante en milieu urbain et que la région de Ziguinchor affiche le taux le plus élevé de loin. La plupart des indicateurs utilisés dans cette analyse pourront être calculés aux niveaux du département et de la communauté rurale. C'est en cela que réside l'avantage comparatif du recensement par rapport aux enquêtes démographiques et qui le rend un outil indispensable dans la mise en œuvre et le suivi d'une politique de décentralisation conséquente.

¹¹ Noter que seulement une partie de la région de Ziguinchor a été recensée.